



Boulevard du Jardin
Botanique 50 boîte 165
B-1000 Bruxelles
T. +32 2 508 85 86
E. question@mi-is.be
www.mi-is.be

A Mesdames les Présidentes et Messieurs les
Présidents des centres publics d'action sociale

Avez-vous des questions ? Souhaitez-vous des informations
supplémentaires? Consultez Primabook, l'espace documentaire
du SPP IS via <https://primabook.mi-is.be>

Pour plus amples informations, envoyez un courriel au FrontOffice via
question@mi-is.be ou prenez contact avec nous au 02 508 85 86

Date : 6/08/2021

Sujet :

Circulaire concernant liaison au bien-être – augmentation des montants
de base visés à l'article 14, § 1er , de la loi du 26 mai 2002 concernant le
droit à l'intégration sociale – 1^{er} juillet 2021

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Suite à l'application du mécanisme légal de liaison au bien-être, les montants annuels de base du
revenu d'intégration sont augmentées à partir du 1er juillet 2021.

Catégorie 1 : personne cohabitant	5.625,93 EURO
Catégorie 2 : personne isolée	8.438,92 EURO
Catégorie 3 : personne vivant avec une famille à sa charge	11.404,75 EURO

Par ailleurs, ces montants de base étant rattachés à l'indice santé, le coefficient d'indexation applicable
est de 1,4282.

Mode de calcul: montant de base x 1,4282 (= 1,02¹⁸).

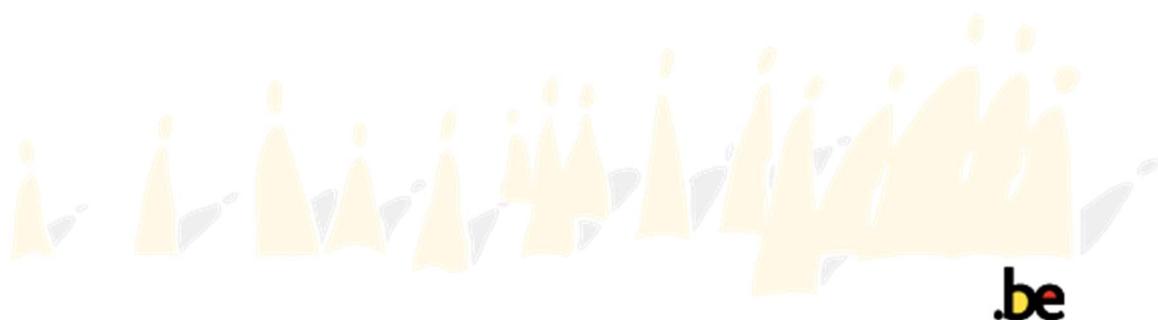
Les nouveaux montants applicables à partir du 1er juillet 2021 sont repris dans le tableau en annexe.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

La ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de
la Lutte contre la pauvreté et de Beliris

Signé

Karine LALIEUX



Montants du revenu d'intégration au 1^{er} juillet 2021

	Montant de base	Revenu d'intégration sur une base annuelle au 1 ^{er} juillet 2021	Revenu d'intégration sur une base mensuelle au 1 ^{er} juillet 2021
<u>Catégorie 1</u> Personne cohabitante	€ 5.625,93	€ 8.034,95	€ 669,58
<u>Catégorie 2</u> Personne isolée	€ 8.438,92	€ 12.052,47	€ 1.004,37
<u>Catégorie 3</u> Personne qui cohabite avec une famille à sa charge	€ 11.404,75	€ 16.288,26	€ 1.357,36

